
POUR UN NOUVEL ÉLAN DANS UNE NOUVELLE RÉALITÉ

Nos propositions pour un artisanat dynamique au service de la société.

Comment agir contre la panne de rentabilité des entreprises ?

En dehors du secteur financier, les PME luxembourgeoises sont les moins rentables au sein de l'Union européenne. Cela limite leur capacité d'investissement et pose un risque évident pour le tissu économique du pays.

- Arrêter le gold-plating des directives européennes qui plombent la compétitivité
- Baisser de manière drastique la charge administrative des entreprises
- Limiter le débauchage de main d'œuvre dans l'artisanat
- Mettre en place un véhicule d'investissements dans les PME (loi Rau)

Comment moderniser les relations de travail ?

Le droit du travail est extrêmement rigide et s'oppose à une organisation du travail au niveau de l'entreprise et à l'éclosion de nouveaux modèles de collaboration.

- Annualiser le temps de travail
- Introduire un jour de carence
- Limiter à 80% les salaires de remplacement pour tous les congés spéciaux
- Abolir la pratique d'accorder des congés de récréation pendant d'autres congés spéciaux

Comment dynamiser la création de logements ?

La politique de logement des derniers 30 ans a échoué. La concentration sur les promoteurs publics est voué à l'échec. L'heure est à une réelle collaboration de tous les acteurs

- Offensive Logement en impliquant le secteur privé
 - Mobilisation des terrains et la simplification des procédures administratives doivent aller de pair
 - Agir contre le manque de main-d'œuvre
-

Comment réussir la transition énergétique ?

Le Luxembourg a des objectifs ambitieux alors qu'une roadmap claire et réaliste fait toujours défaut. L'artisanat est un acteur clé dans ce défi. Il faut une transposition claire et transparente.

- Mise en place d'un régime d'aide en faveur des PME
- Introduire le taux TVA super-réduit pour chaque rénovation énergétique
- Alléger le cadre réglementaire et accélérer les procédures

Comment revaloriser le statut de l'indépendant ?

La Fédération des Artisans demande que les discriminations des indépendants soient abolies. Prestations égales pour cotisations égales indépendamment du statut professionnel.

- Créer un régime unique pour salarié et indépendants en ce qui concerne le cumul d'une pension de vieillesse anticipée et un revenu professionnel
- Introduire un revenu de remplacement pour l'ensemble des régimes de chômage (chômage partiel, intempéries, technique)
- Abolir le plafond de cotisation pour les conjoints aidant et le principe de la division des revenus

CONTACTS

Romain Schmit
Secrétaire général
✉ r.schmit@fda.lu
☎ 42 45 11-26

Patrick Koehnen
Secrétaire général adjoint
✉ p.koehnen@fda.lu
☎ 42 45 11-31

Christian Reuter
Secrétaire général adjoint
✉ c.reuter@fda.lu
☎ 42 45 11-28



www.fda.lu

2 circuit de la Foire Internationale, L-1347 Luxembourg-Kirchberg / BP 1604, L-1016 Luxembourg

42 45 11 - 1 R.C.S.L.F 161 partners@fda.lu www.fda.lu